

économique ou social. Il faudra donc qu'un nombre assez important d'intérêts divers soit représenté dans cet organisme si l'on doit en attendre des propositions judicieuses.

Monsieur l'Orateur si le bill est adopté, j'espère que le ministre, qui nous semble moins partisan que certains de ses collègues, consultera les gouvernements des provinces atlantiques avant de former l'Office. Je ne veux pas dire que le ministre s'opposerait à la nomination de qui que ce soit, mais j'espère qu'il consultera les premiers ministres des provinces Maritimes pour qu'il existe la plus grande harmonie possible quant aux choix des meilleures personnes à qui confier des postes. Il ne me semble pas que ce conseil soit déplacé.

Le journal déclare qu'à certaines conditions l'Office pourrait être extrêmement utile. Toutefois, voici l'avertissement que le *Chronicle Herald* lance, que je lance moi-même, et qui trouvera un écho dans l'esprit de bien des habitants des provinces de l'Atlantique:

Certes, si ces conditions ne sont pas remplies,...

M. McGrath: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. N'est-il pas défendu de lire des éditoriaux entiers?

L'hon. M. Martin: Le député ne lit pas tout un éditorial.

M. McGrath: Il lit tout un éditorial tiré du *Chronicle Herald* d'Halifax.

L'hon. M. Pickersgill: A propos du rappel au Règlement, je conseillerai au député de consacrer ses loisirs à étudier, dans l'ouvrage de Beauchesne, la règle concernant la lecture des éditoriaux ou tous autres commentaires relatifs aux observations faites à propos du débat qui se déroule. L'éditorial a été rédigé quelques jours avant la présentation de la mesure puisqu'il est daté du 19 novembre. Il existe une autre règle, monsieur l'Orateur, en vertu de laquelle le député qui donne lecture d'un éditorial doit dire s'il approuve ou désapprouve les opinions qui y sont exprimées et les incorporer dans son discours. Je n'hésite pas à dire que j'approuve cet éditorial.

M. McGrath: A propos du rappel au Règlement, monsieur l'Orateur, voici mon point de vue si le député persiste à poursuivre sa lecture. Un article du Règlement interdit aux députés de lire leurs discours. (*Exclamations*)

L'hon. M. Martin: Les députés de la même province devraient se protéger entre eux.

L'hon. M. Pickersgill: Comme je l'ai fait hier soir.

Une voix: De quelle page s'agit-il?

L'hon. M. Pickersgill: Je poursuis ma lecture de cet éditorial:

Certes, si ces conditions ne sont pas remplies, l'Office pourrait devenir inutile ou, encore pis, un

tampon amortisseur entre les gouvernements successifs et les aspirations légitimes de la population des provinces de l'Atlantique.

Il n'est pas inconcevable...

Je signale notamment au ministre ce dernier alinéa:

...que, sous la direction de titulaires médiocres et fonctionnant en bordure de l'attention publique, l'Office devienne un organisme qui servirait à n'importe quel gouvernement à expliquer ses négligences répétées à agir pour notre compte.

Je me méfie quelque peu, je l'avoue, de ce que le ministre, ici à la Chambre, et certains commentateurs en dehors de la Chambre, aient fait si grand cas de l'idée suivant laquelle la première question importante à être soumise à l'examen de l'Office serait le projet d'aménagement du canal de Chignectou.

L'hon. M. Flemming: Monsieur l'Orateur, je suis sûr que l'honorable député ne veut pas me citer d'une façon erronée.

L'hon. M. Pickersgill: Non, je ne veux pas citer le ministre d'une façon erronée.

L'hon. M. Flemming: Je n'ai pas dit que c'était la première. C'est le premier ministre qui, prenant la parole à une autre occasion, a déclaré que ce projet était au nombre des questions à examiner.

L'hon. M. Pickersgill: C'est bien cela. Toutefois, c'est la seule question qu'ait mentionnée le premier ministre.

L'hon. M. Flemming: C'est exact.

L'hon. M. Pickersgill: Je crois qu'il se trouvait alors à Moncton ou dans les environs. Je suis un homme politique, moi aussi. Je ne tiendrais pas trop rigueur au premier ministre de n'avoir pas parlé à Moncton du barrage du bras sud de la Saskatchewan. Évidemment, la différence, c'est que ce barrage est en voie de construction, tandis que la question du canal de Chignectou va encore être déferée à un office. Après cinq années de régime conservateur et trois élections où l'on a promis ce canal, on va encore déferer l'affaire à un office, comme un projet des plus pressés. En ce qui concerne le canal de Chignectou, il semble que le *Chronicle Herald* d'Halifax ait raison et qu'il s'agisse d'un nouvel enterrement de première classe, très coûteux. J'espère que tel n'est pas le cas. Quand on voit comment le projet a été traité, on ne peut s'empêcher de penser que c'est peut-être le sort auquel il était destiné.

L'hon. M. Flemming: Le député voudrait-il ajouter: «Par divers gouvernements»?

L'hon. M. Pickersgill: Bien sûr, par divers gouvernements. Je suis d'accord. Vous savez, monsieur l'Orateur, une des choses qui m'amuse le plus, à propos du gouvernement actuel, c'est ceci. J'avais espéré que le ministre,